



ERREURS DE COMMUNICATION OU MANAGEMENT A LA HUSSARDE ?

Depuis l'arrivée de notre nouveau chef de service, jamais les tensions n'ont été aussi grandes entre les ICNA (en équipe ou en bureaux) et l'encadrement. Notre chef de service plaide pour des erreurs de communication mais qu'en est-il vraiment ?

GT TDS

Le 13/09/11 s'est tenu le premier round du GT TDS. Ce GT a été motivé par la disparition programmée des QICA (problème déjà soulevé il y a plusieurs années !). En effet les renforts QICA en vigie permettent aux équipes de prendre leur pause repas. Notons au passage que la diminution des arrivées ENAC est une conséquence directe de la RGPP et d'une SDRH incapable de lisser les flux d'arrivée sur 10 ans, celle-ci ne connaît en effet que l'affectation par à-coups !

Le nombre de QICA diminuant nettement à horizon fin 2012, notre encadrement propose de fabriquer un patch « provisoire » de quelque mois et de créer un nouveau cycle pour fin 2012. Il avait été demandé aux équipes de ne fournir que 2 représentants par souci d'efficacité dans le déroulement du GT, nous avons appris par la suite qu'il fallait comprendre 1 titulaire et 1 remplaçant (premier couac). Les OS ont elles été exclues de ce GT et seront consultées séparément (le 06/10 à priori...).

A la lecture du compte rendu du GT, l'UNSA-ICNA rejette fermement les points suivants :

- **Effectif de 16 dont 12 mini : NON !!!**

Toutes les équipes qui ont dû fonctionner à 15 dont 11 sont bien conscientes des difficultés pour poser congés, stages et autres récuaps (ne parlons même pas des VRO qui n'auront pas fait illusion longtemps...), alors que dire du 16 dont 12 : tout simplement inenvisageable pour l'UNSA-ICNA !

L'UNSA-ICNA qui défend le modèle ICNA (pluridisciplinarité, formation niveau ingénieur, expertises..) ne peut pas accepter un cycle où les ICNA pourraient tout juste prendre leurs congés et n'avoir aucune latitude pour participer aux GT, expérimentations, AREX et autres CLS.

• **Report de nuit ou scission des équipes en J2, J7 : NON !!!**

Le report de nuit est une vieille idée qui a déjà été testé à CDG et tous les anciens s'accordent à dire que c'était une mauvaise idée. L'UNSA-ICNA est fermement attachée au travail et à la vie d'équipe et il est hors de question de céder sur ce point !

Le cycle actuel est déjà bien trop pénalisant à ce niveau (coupures en J6, en vigie, renfort TS, renfort CT): le nouveau cycle ne devra pas répéter ces erreurs.

Par ailleurs, l'UNSA-ICNA souhaite rappeler à notre encadrement que ses déclarations de bonne intention sur certains points tels que le 1 jour/2 ne passeront pas à la trappe.

Par contre, la section locale se pose des questions sur le blocage persistant du retour des QICA en équipes. C'est une question que nous avons soulevé plusieurs fois et à laquelle il nous a été répondu que les stagiaires étaient mieux formés si leur entrée en équipe ne se faisait qu'après l'obtention de la mention DEP (agrément DSAC oblige). Les PC d'hier ont visiblement manqué d'une formation correcte car la mode précédente à CDG était visiblement à une formation « cow boy » pour paraphraser une envolée entendue lors du GT.

Les équipes ne sont pas assez compétentes pour former les stagiaires sur la plage horaire 06h40-20h30 mais elles le deviennent sur le travail de nuit (apprentissage de la P1, prise en main de la position LOC-DEP...). On nous expose tous les mois en réunion CQ les mauvais chiffres de la P1 mais des stagiaires qui arrivent en équipe sans expérience de nuit et quasiment lâchés PC, ça ne pose de problème à personne !

D'autre part, à l'argument avancé par l'encadrement selon lequel les stagiaires ne rentrent pas en compte dans le calcul du BO, nous rétorquons que ces stagiaires QICA prennent pourtant complètement leur place dans l'écoulement du trafic sur toutes les positions Vigie à l'heure actuelle. Si, à ce titre, ils ne font pas partie du calcul du BO actuel, pourquoi ces mêmes QICA hors BO ne pourraient-ils pas être intégrés à une équipe ?

L'UNSA-ICNA suivra de très près les différentes solutions qui seront proposées au cours des prochaines réunions.

RELEVEMENT DES ALTITUDES D'INTERCEPTION

Le relèvement symétrique des altitudes d'interception aura lieu le 17/11. L'UNSA-ICNA salue le travail des ICNA qui ont lutté pour que ce relèvement se fasse de manière symétrique, et on peut voir à ce sujet tout l'intérêt qu'on peut trouver à disposer d'ICNA à des postes d'encadrement.

Toutefois le dispositif de formation semble avoir oublié un secteur touché lui aussi par ce relèvement : le DEPART. En effet, même si les trajectoires restent les mêmes, certains niveaux de sortie et points de survol ont changé, et les points de conflit avec les arrivées ont été déplacés. Aucune position DEPART n'a été simulée à ce jour. Là où nos collègues de CRNA ont eu droit à 2 jours et demi de formation, nous n'avons pu bénéficier que de 4 heures de simulateur. Il semblerait qu'aujourd'hui encore on contrôle avec ses « parties génitales » à CDG !!

De plus, les séances de formation ne contiennent pas de simulation de mise en attente. Or la DGAC n'a choisi de meilleure époque de l'année que le début de l'hiver (LVP, neige) pour mettre en place ce nouveau dispositif. Et ce ne sont pas quelques sessions de formation supplémentaires basées sur le volontariat, un briefing de 2h ou une hotline joignable H24 qui empêcheront les contrôleurs de se sentir désarmés le 17/11.

Le GT CAPA qui doit décider de la baisse de capacité à compter du 17/11 n'a pas encore rendu de conclusion mais l'UNSA-ICNA y prendra toute sa place pour s'assurer que les ICNA soient protégés.

DETACHEMENTS 12/36 MOIS

A la dernière réunion de CQ, on nous a confirmé que la durée minimum d'un détachement était de 12 mois, prolongeable jusqu'à 36 mois, sauf si le détaché se sentait vraiment mal auquel cas on pouvait faire entorse à la règle. Mais il faut aussi rappeler que le détaché peut s'arrêter à 12 mois et que personne ne peut le forcer à poursuivre au-delà.

Malheureusement, entre les déclarations du chef de service et la réalité, il y a un gouffre. Sous la pression de la subdivision instruction, il a demandé (ou plutôt forcé) 2 détachés à poursuivre au moins 1 mois au-delà de leur année.

Si l'heure était à la confiance et au respect mutuel, on pourrait comprendre que ces agents prolongent « exceptionnellement » de 1 mois.

Hélas, le chef de service ne possède plus la confiance des ICNA, et **l'UNSA-ICNA demande que ces détachés réintègrent leur équipe d'origine** si tel est leur souhait. Il serait dangereux pour tous de voir se créer un précédent !

CONTROLE DES PRESENCES

L'UNSA-ICNA tient tout d'abord à alerter les ICNA qu'il est arrivé que certains d'entre eux aient été portés comme absents alors qu'ils étaient en fréquence. Le système de vérification des présences n'est donc pas fiable !

Mais qu'importe, notre encadrement local s'est mis en tête d'être le bon élève de sa classe et d'aller au-delà du simple contrôle de présence en vigueur depuis le 07/06/10. En effet, on nous demande à présent de justifier par écrit les raisons d'une absence et de fournir si besoin un certificat médical.

Notre encadrement est même passé à l'étape supérieur : **l'envoi d'un recommandé avec accusé de réception au domicile des agents** où on les somme de produire par écrit et sous 8 jours les raisons d'une absence (alors que même en cas d'astreinte lors de grèves, celle-ci ne dépose qu'un courrier dans la boîte aux lettres de CDG !). **Ce procédé est révoltant et insultant !** Le chef de service et son adjoint évoluent-ils dans une telle sphère qu'ils ne se donnent même plus la peine de venir à la rencontre des agents pour leur demander des explications ?

Pire, quand bien même l'agent se déplace dans leur bureau pour un sujet différent, ils n'évoquent même pas le courrier et attendent tranquillement que l'agent le reçoive à son domicile. **Honteux et lâche !**

L'UNSA-ICNA demande au chef de service de revenir sans plus tarder sur ces pratiques scandaleuses. Un courrier électronique ou un échange verbal est sûrement à sa portée....

D'autre part, bien que notre employeur soit en droit de demander un justificatif, n'est-ce pas un peu court-termiste comme vision des choses ? Le nombre de jours où CDG pose une régulation cause « manque de personnel » est proche de 0.

Alors quel est le but de cette manœuvre sinon insulter des agents qui dans leur quasi totalité effectuent leurs tâches de manière professionnelle ?

L'UNSA ICNA rappelle aux agents qu'ils doivent être en mesure de justifier de toute absence, mais qu'ils ont aussi droit à des absences exceptionnelles telles que 6 jours/an pour garde d'enfant malade (le total est porté à 12 si le conjoint ne bénéficie pas lui aussi de ces 6 jours). L'UNSA ICNA rappelle qu'il a édité un petit guide sur les droits à congé et absences (communication nationale du 12/05/2010 disponible sur www.icna.fr).

Les ICNA de CDG sont actuellement dans une période où ils subissent (il n'y a pas d'autres mots) beaucoup d'évolutions (dont certaines pas abouties) sur le plan technique (DMAN, Grenelle, travaux sur la plateforme, changement de dénomination de taxiways...) et il serait avisé de la part de notre encadrement de ne pas pousser les ICNA de CDG à la révolte !!!

L'UNSA-ICNA demande donc que les requêtes des ICNA soient prises en considération par le GT TDS et que cesse sans plus tarder l'envoi de courrier au domicile des agents !

www.icna.fr

lfpg@icna.fr